

FICHE INSCRIPTION

Groupe Sport J80

COORDONNÉES :

Nom : Prénom :
 Adresse..... CP.....Ville.....
 Date de naissance : Profession :
 Tél personnel : Portable :
 Email :
 Personne à contacter en cas d'urgence :

DATES : Planning d'entraînement Match Race (M.R) et Course en Flotte (C.F) communiqué sur le groupe WhatsApp du Groupe Sport J80.

RÈGLEMENT : Validité des tarifs du 01/01/2024 au 31/12/2024.

1 - Tarifs J80:

		25 ans et plus	Moins de 25 ans
Pack 5 séances	[A écouler sur la demi-saison de souscription ⁽¹⁾]	160 €	100 €
Pack 10 séances	[A écouler sur la demi-saison de souscription ⁽¹⁾]	250 €	190 €
Pack 20 séances	[A écouler sur la saison complète de souscription ⁽²⁾]	500 € ⁽³⁾	380 € ⁽³⁾
Séance à l'unité après souscription d'un pack 10 séances après le 01/08/2024 ou après souscription d'un pack 20 séances.		25 €	19 €

⁽¹⁾ Demi-saison : Du 01/01/2024 au 31/07/2024 ou du 01/08/2024 au 31/12/2024.

⁽²⁾ Saison complète : Du 01/01/2024 au 31/12/2024

⁽³⁾ **Payable en deux fois** (Voir les modalités d'inscription P.2)

2 - Tarifs des cotisations 2024-2025

<input type="checkbox"/> Je suis déjà adhérent au CNL en 2024	/
<input type="checkbox"/> Adulte	81 €
<input type="checkbox"/> Etudiant, demandeur d'emploi	37 €
<input type="checkbox"/> Famille (tarif pour un couple)	120 €

3 - Licence :

<input type="checkbox"/> Je suis déjà licencié en 2024 (donner une copie de la licence)	0 €
<input type="checkbox"/> Licence FFV 2024/2025 (pour une navigation en compétition)	70 €

TOTAL 1 + 2 + 3 €

Réservé au CNL

Payé le : Mode :

MODALITES D'INSCRIPTION :

La réservation et l'inscription sont subordonnées à la réception de la fiche d'inscription dûment complétée et du règlement complet des prestations. Le règlement devra être effectué au plus tard le jour du premier entraînement du pack 5 séances ou du pack 10 séances souscrit.

Dans le cas d'une souscription d'un pack 20 séances, un premier règlement de 250 euros devra être effectué au plus tard le jour du premier entraînement, le second règlement de 250 euros devra être effectué au plus tard le jour du 10ème entraînement auquel le pratiquant aura assisté.

Les séances à l'unité ne peuvent être souscrites que si le pratiquant a déjà souscrit un pack 20 séances au cours de l'année 2024 ou souscrit un pack 10 séances après le 01/08/2024.

L'inscription est nominative et ne peut être cédée.

MODALITÉS DE RÈGLEMENT :

Carte bancaire, chèque, espèces, chèques vacances ou coupons sport.

AUTORISATION PARENTALE :

L'autorisation parentale jointe à la fiche d'inscription est obligatoire pour tous les pratiquants mineurs.

ATTESTATIONS :

Certificat médical : le certificat médical n'est plus obligatoire dans le cadre d'une pratique loisir.

Aptitude à nager : L'acceptation des conditions générales de vente par le client valide son aptitude à nager sur 25 mètres (aptitude obligatoire pour toutes les activités nautiques).

Garanties complémentaires : L'acceptation des Conditions Générales de Vente atteste que le client a pris connaissance des garanties d'assurances liées à la licence FFV et de la possibilité de souscrire des garanties complémentaires (dont les capitaux invalidités et décès sont plus importants). Le détail de ces garanties est présenté via le lien suivant : www.ffvoile.net/ffv/web/services/assurances.asp

Aptitudes liées à la pratique : L'acceptation des Conditions Générales de Vente et le règlement des prestations achetées engagent le client sur la sincérité de l'ensemble des informations transmises lors de son inscription et son aptitude à pratiquer des activités physiques nautiques organisées par le CNL.

CONDITIONS D'ANNULATION :

Désistement du participant :

- La défection ou l'abandon du client ne donnent droit à aucun remboursement ou dédommagement.

Annulation du fait du CNL :

- Le CNL se réserve le droit de modifier les dates et horaires selon les conditions météo. La voile est une activité de plein-air et dépendante de la météo pour se pratiquer dans les meilleures conditions.
- Les sorties seront reprogrammées au cours de la saison, à charge des participants de se rendre disponibles. Il n'est pas prévu de remboursement ou d'indemnité.
- Si le CNL est amené à annuler une activité faute de participants, ou en cas de force majeure (autre que météorologique), ou en raison d'une avarie, la somme versée pour l'activité pourra être remboursée au prorata temporis à l'exclusion de toute autre forme d'indemnité.

DUREE DE VALIDITE DE L'ADHESION :

Le contrat est valable de la date de signature à :

- La dernière date fixée en juillet pour un pack 5 séances souscrit avant les 5 derniers entraînements de la première demi-saison 2024. Dans ce cas, aucun rattrapage ne sera possible après juillet.
- La dernière date fixée en décembre pour un pack 5 séances souscrit avant les 5 derniers entraînements de la seconde demi-saison 2024. Dans ce cas, Aucun rattrapage ne sera possible après décembre.
- La dernière date fixée en juillet pour un pack 10 séances souscrit avant les 10 derniers entraînements de la première demi-saison 2024. Dans ce cas, aucun rattrapage ne sera possible après juillet.
- La dernière date fixée en décembre pour un pack 5 séances souscrit avant les 10 derniers entraînements de la seconde demi-saison 2024. Dans ce cas, Aucun rattrapage ne sera possible après décembre.
- La dernière date fixée en décembre pour un pack 20 séances souscrit avant les 20 derniers entraînements de la saison 2024. Dans ce cas, Aucun rattrapage ne sera possible après décembre.

RESPONSABILITÉ :

Le CNL décline toute responsabilité en cas de détérioration, perte ou vol de matériel ou d'effets personnels (bijoux, montre, lunettes, appareil photo, et autres objets de valeur).

DROITS A L'IMAGE :

Sauf avis contraire des adhérents, les photos ou vidéos prises à l'occasion d'un entraînement ou d'une compétition pourront être utilisées ultérieurement dans le cadre de l'activité nautique du club (catalogue, site web, ...) sans qu'aucune rétribution ni compensation ne puissent être réclamées au CNL.

La validation des conditions générales des ventes a valeur de signature et engage donc le participant sur l'ensemble des éléments précisés ainsi que sur les statuts et le règlement intérieur de l'Association (consultable sur : <http://www.cnlorient.org/?mode=documents>).

A Lorient,

Signature précédée de la mention

Le..... 20.....